



## Années 1970-80 : Défense des agriculteurs en difficulté

Les militants syndicaux s'engagent dans la défense du métier, et particulièrement des hommes et des femmes en difficulté : Jean Le Bras interpelle le ministre de l'agriculture.

En 1979-1980 est créé **SOS Agriculteurs en Difficulté**.

- L'animation est assurée par un aumônier de Chrétiens dans le Monde Rural (CMR).
- Actions : Lutter contre les créanciers et faire des propositions pour faire évoluer la législation.

## Années 1980-90 : L'accompagnement se met en place

1984 : Surproduction → quotas laitiers

1988 : Loi Nallet → création des commissions Agridiff

En 1990, un groupe composé d'agriculteurs, en difficulté ou non, et de quelques personnes extérieures à la profession crée **Solidarité Paysanne et Rurale**.

- Raymond Hénaff en est le président.
- L'association, proche de l'UDSEA-Confédération Paysanne du Finistère, est suivie par l'animateur de cette structure.
- Objectifs : Aider les agriculteurs à clarifier leur situation, les orienter vers les organisations compétentes, les accompagner dans les procédures et lors des rencontres avec les créanciers.



## Années 2000-2015

En 2005, l'association **Solidarité Paysans du Finistère** est créée, en lien avec le réseau national Solidarité Paysans.

- Les bénévoles reçoivent une formation orientée sur l'accompagnement des agriculteurs en difficulté.
- Embauche d'une salariée, gage d'une bonne efficacité pour valoriser les compétences des accompagnateurs-bénévoles.
- Objectifs : accueil sans exclusive, confidentialité, rompre l'isolement, prendre en compte l'ensemble des difficultés, pallier à l'inadaptation des réponses institutionnelles, etc.

Depuis :

- Une quarantaine de bénévoles se sont relayées pour faire vivre l'association.
- Les compétences de la structure sont reconnues par les collectivités publiques (Conseil Départemental, communes, élus) et par des structures privées (banques, coopératives, MSA, donateurs, etc.).